

La cybersécurité des filles

Dix conseils pour les parents

www.lesfillesetlacybersecurite.ca

1 Commencez à un jeune âge.

Commencez à parler des médias sociaux et de leurs dangers à vos enfants lorsqu'ils sont jeunes, vers six ou sept ans.¹ Il est préférable que ce soit vous qui donniez de bons renseignements à votre fille et l'informiez sur les risques. Il vous sera ainsi possible de lancer la conversation pour les années à venir.²

2 Abordez le sujet.

Faites savoir à votre fille qu'elle peut vous parler ouvertement de ses problèmes sans crainte d'être jugée. Profitez des occasions qui se présentent au quotidien pour lui parler d'activités en ligne. Par exemple, abordez le sujet des dangers en ligne lorsqu'il en est question dans des émissions de télévision, des films ou des annonces publicitaires.³

3 Surveillez l'utilisation de l'ordinateur.

Placez l'ordinateur dans une zone achalandée de la maison. Un tel endroit est plus sécuritaire qu'une chambre. Vous pouvez aussi discuter de l'utilisation d'un logiciel pour bloquer l'accès à certains sites et à leurs renseignements. Il s'agit d'une bonne façon de surveiller ce que votre fille voit en ligne.

4 Donnez-lui des renseignements.

Dites à votre fille d'aller voir un adulte dès les premiers signes d'une menace. Ne supposez pas qu'elle le fera. Laissez près de l'ordinateur une liste des coordonnées de personnes de confiance. Votre fille pourra utiliser cette liste s'il se passe quelque chose en ligne qui la met rend à l'aise. Cette liste devrait inclure les coordonnées d'organismes de confiance, notamment la police. Vous pouvez aussi donner à votre fille une liste des centres de soutien pour adolescents et des services d'écoute téléphonique.

5 Discutez des dangers.

Discutez du téléchargement de photographies et de vidéos. Parlez du genre de documents qui pourraient avoir des répercussions sur elle plus tard étant donné qu'une fois affichés, ils ne seront jamais complètement retirés d'Internet.⁴ Discutez des dangers de donner des renseignements personnels à des étrangers et de faire connaître les mots de passe.

6 Entendez vous sur l'emploi approprié d'Internet.

Créez une entente ou un contrat d'utilisation d'Internet, en vous inspirant de celui qui se trouve sur cybersafegirl.ca. Assurez-vous que l'entente contient des règles claires et que votre fille participe à son élaboration. Convenez d'une limite de temps pour l'utilisation d'Internet et des types d'interactions en ligne qui sont autorisées. Si vous avez l'intention de surveiller les activités en ligne de votre fille, informez-la que vous allez la surveiller. Un dialogue libre sera utile.

7 Établissez des règles.

Discutez de la liste d'amis en ligne de votre fille et des personnes avec qui elle est autorisée à clavarder. Votre fille ne devrait ajouter à sa liste d'amis aucune personne que vous ne connaissez pas, qu'elle a connue par hasard ou qui est seulement l'ami ou l'amie d'un ami ou d'une amie.⁵

8 Inscrivez-vous.

Joignez un réseau social afin de pouvoir rester branché. Si votre fille hésite à vous autoriser à devenir son amie ou son ami, proposez-lui de vous créer une identité où il ne sera pas évident que vous êtes son parent. Elle saura que vous êtes présent, mais ses amis ne le sauront pas. Renseignez-vous sur le site Web et sur les paramètres de sécurité et de confidentialité.

9 Joignez-vous à d'autres parents.

Discutez de cybersécurité avec d'autres parents afin d'échanger des connaissances et de mieux comprendre les risques associés aux médias sociaux. Protéger les filles de la cyberviolence est un travail d'équipe.

10 Restez calme.

Plus vous serez tendu au sujet de l'utilisation d'Internet, plus votre fille craindra de vous parler de ce qui se passe. Encouragez des échanges libres sur les activités en ligne. Faites savoir à votre fille qu'elle peut vous parler sans crainte. Il vous sera ainsi possible d'avoir une discussion ouverte avec elle et de lui montrer que vous êtes là pour elle.

¹ R. H. Rasmussen, The best body on Facebook, dans Kids and Media (consulté le 19 avril 2012). Sur Internet : <URL:<http://www.kidsandmedia.org/the-best-body-on-facebook/>>.

² La Gendarmerie royale du Canada, La sécurité en ligne, dans Les parents sur Choix.org (s.d.) Sur Internet : <URL:<http://deal.org/fr/parents/>>.

³ La Gendarmerie royale du Canada, La sécurité en ligne, dans Les parents sur Choix.org (s.d.) Sur Internet : <URL:<http://deal.org/fr/parents/>>.

⁴ Centre canadien de protection de l'enfance inc., Conseils par âge, dans Cyberaide.ca (s.d.) Sur Internet : <URL:http://www.cyberaide.ca/app/fr/age_spec_p4#anchor_menu>.

⁵ CBC Newfoundland and Labrador, Talking to strangers (consulté le 27 octobre 2010). Sur Internet : <URL:<http://www.cbc.ca/nl/blogs/seen/strangers.html>>.

Mise à jour-octobre 2012.